

# L'Etat et la Région lancent le projet Arc Express

La banlieue va prendre un peu d'indépendance vis-à-vis de Paris. Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France, et Pierre Mutz, préfet de région, viennent de se mettre d'accord hier pour lancer le projet "Arc Express".

L'Etat et la Région ont décidé de lancer les études du projet de nouvelle rocade ferrée structurante en proche couronne, Arc Express, en vue du lancement d'un grand débat public sur ce projet dont les enjeux pour l'Ile-de-France en terme budgétaire, de transport et d'urbanisme sont majeurs.

Une première phase va consister à définir le projet et les conditions de son financement. Les études ont pour objectif de rassembler tous les éléments permettant l'organisation d'un débat public. Elles porteront notamment sur la conception générale du système de transport, sur la base d'un métro automatique, les tracés envisageables, la conception du système d'échange avec les réseaux existants, et ce en intégrant les perspectives d'évolution de ces réseaux.

Elles permettront d'identifier les enjeux en terme d'urbanisme, notamment au regard des impératifs du développement résidentiel et économique du territoire. Enfin, elles comporteront une évaluation des enjeux socio-économiques du projet dans ses différentes composantes, et préciseront les modalités envisageables pour le financement du projet.

Par ailleurs, ces études apporteront l'éclairage spécifique de deux analyses territoriales plus restreintes, sur le fuseau Sud-Est compris entre



les RER A et B, et sur le fuseau Nord-Ouest, des Hauts-de-Seine à Saint-Denis.

En matière de transports, ce projet de rocade viendra notablement améliorer le fonctionnement du réseau au bénéfice de l'ensemble des usagers de la région. En effet, il facilite l'accès à la zone dense pour les usagers venant des moyenne et grande couronnes en leur évitant de passer systématiquement par Paris, dont les grandes stations sont aujourd'hui des hubs incontournables. Ces trajets évités dans Paris déchargeront ces grands pôles d'échanges, et le projet a ainsi pour objectif de décharger les radiales existantes.

Le projet Arc Express structurera également les déplacements internes à la proche couronne, aujourd'hui majoritairement effectués en voiture (environ 74 %), alors que

pour les déplacements vers Paris, les transports en commun sont prépondérants (environ 62 %).

Un report modal important est attendu. L'objectif visé est que 20 % des usagers d'Arc Express soient des nouveaux utilisateurs des transports en commun qui n'avaient jusqu'alors aucune alternative satisfaisante à l'utilisation de leur voiture.

En terme d'aménagement urbain, Arc Express est un outil majeur de la mise en oeuvre de la ville plus compacte nécessaire au développement durable de la région. Cette nouvelle infrastructure permet autour de certaines de ses stations de constituer ou renforcer des pôles urbains. Elle représente ainsi un levier de développement important pour les territoires divers qui polariseront une bonne part de la croissance

urbaine des 20 prochaines années afin de lutter contre l'étalement urbain.

Un calendrier a d'ores et déjà été arrêté par les deux partenaires. L'objectif est de pouvoir organiser un débat public sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public au 2ème semestre 2009.

A noter que ces études seront placées sous l'autorité conjointe du préfet de la Région Ile-de-France et du président du Conseil Régional d'Ile-de-France. Elles seront suivies dans le cadre d'un comité de pilotage réunissant l'Etat, la Région et le STIF, se déclinant en comités de suivi associant les conseils généraux et les collectivités locales concernés et en comités techniques ad hoc.

L'Etat et la Région sont convenus que le STIF mènera ces études, conformément à ses statuts, pour définir l'opération Arc Express.

Ces études sont financées par l'Etat et la Région dans le cadre du contrat de projet à raison de 4 millions d'euros avant débat public, une enveloppe de 25,5 millions d'euros étant déjà prévue sur la période 2007-2013 (18 M euros pour la Région Ile-de-France et 7,5 M euros pour l'Etat).

Bien sûr, au regard du rôle important de "promotion" du projet qu'elle a joué, la RATP sera étroitement associée à leur réalisation. ■